



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Archives nationales

Question écrite n° 62485

Texte de la question

M. André Aschieri souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de la culture et de la communication sur le projet de construction d'une cité des archives. Celle-ci devrait permettre de répondre aux exigences actuelles en matière de conservation. Aussi, il lui demande de lui indiquer si des mesures ont été prises pour mener à bien la réalisation de ce projet.

Texte de la réponse

En réponse à la question de l'honorable parlementaire, il est précisé que les conditions difficiles de fonctionnement des Archives nationales qu'il relève sont dues en particulier à la saturation et à l'inadaptation des locaux. Toutefois, il est à souligner qu'en dépit de cette situation, les Archives nationales continuent à remplir leurs missions essentielles, et notamment celle de communication au public des documents constitutifs de notre patrimoine historique. Il n'en demeure pas moins que la construction d'un nouveau centre pour les Archives nationales est une nécessité et le ministère de la culture est déterminé à faire avancer ce dossier. Les éléments techniques permettant au Gouvernement de prendre une décision à cet égard sont en cours de rassemblement.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 62485

Rubrique : Archives et bibliothèques

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juin 2001, page 3457

Réponse publiée le : 13 août 2001, page 4659